DA400-E

DIAGNOSTIC IMMOBILIER - AMIANTE SANS MENTION - RENOUVELLEMENT DE LA CERTIFICATION (CYCLE DE 5 A 7 ANS)

Suivre cette formation en E-Learning permet de se présenter au renouvellement de la certification de Diagnostiqueur technique immobilier 'Repérages, évaluations de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les bâtiments d'habitation et de 5eme catégorie' (sans mention) pour un passage d'un cycle de certification de 5 à 7 ans.

Objectifs opérationnels

- **Réaliser avec méthodologie et sécurité un repérage d'amiante dans les différents matériaux et produits au sein de logements privatifs conformément au Code de la santé publique**
- **Appliquer les protocoles d'intervention lors du repérage et la mise en oeuvre des mesures de prévention collective et individuelle adaptées**
- **Réaliser dans le respect des protocoles d'intervention, les missions de repérage d'amiante des matériaux et produits des listes A et B du Code de la santé publique**
- **Rédiger les rapportsconstituant la matérialisation des contrôles effectués et qui contient des conclusions et recommandations**

Public Concerné

Diagnostiqueurs immobiliers titulaires d'une certification de 5 ans "Amiante sans mention" souhaitant prolonger leur cycle de certification de 5 à 7 ans

Durée

21.00 Heures **3** Jours

Prérequis

Pour suivre cette formation le candidat doit apporter la preuve de sa certification sous le cycle fixé à 5 ans (ancien régime ; Arrêté du 2 juillet 2018).

Parcours pédagogique

FORMATION E-LEARNING
DUREE 21H / Equivalence 3 jours

STRUCTURES ET SYSTEMES CONSTRUCTIFS & THERMINOLOGIE TECHNIQUE TOUS CORPS D'ETAT

Les bases du bâtiment
- Historique de la construction
- Eléments d'ouvrage
- Intervenants de la construction
- Classification des bâtiments
- La préparation du terrain avant construction
- Matériaux de la construction
- Gros oeuvre
- Second oeuvre
- Equipements et installations techniques
- Pathologies

DOMAINE AMIANTE SANS MENTION
Bâtiments d'habitation et de 5eme catégorie

Les caractéristiques d'un bâtiment

• Caractéristiques d'un bâtiment et les matériaux pouvant contenir de l'amiante
Le matériaux amiante
• Le matériau amiante, ses propriétés physico-chimiques et son comportement vis-à-vis des agressions d'origine anthropique et naturelle
Les risques sanitaires
• Risques sanitaires liés à une exposition aux fibres d'amiante
Le contenu des matériaux
• Différents matériaux susceptibles de contenir de l'amiante
Les techniques d'utilisation de l'amiante
• Historique des techniques d'utilisation de l'amiante et les conditions d'emploi des matériaux et produits ayant contenu de l'amiante jusqu'à leur interdiction
Les dispositifs législatifs et réglementaires
• Interdiction d'utilisation de l'amiante
• Protection de la population contre les risques liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
• Protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussière d'amiante
• Elimination des déchets contenant de l'amiante
Les différents intervenants
• Rôle, obligations et responsabilités des différents intervenants
Le repérage de l'amiante
• Normes et méthodes permettant de mettre en œuvre les repérages visés aux articles R 1334 - 20 et R 1334 - 21 du Code de la santé publique
• Listes A et B
Les normes et les méthodes
• Informations sur l'état de conservation des MCA
• Suites à donner à détection des MCA
Les règlements de sécurité contre les risques d'incendie et de panique
• Règlements des établissements recevant du public
• Règlements des immeubles collectifs d'habitation
Les techniques et modes opératoires relatifs aux interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante
• Techniques de confinement
• Travaux sous confinement
Réalisation du repérage de présence d'amiante
• Repérage des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante
• Evaluation des zones homogènes et de similitude d'ouvrage
• Identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante de la liste A et B
• Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante
• Evaluation des risques liés à l'amiante
• Réalisation d'un prélèvement
Rédaction du rapport de repérage
• Réaliser les plans au croquis permettant de localiser matériaux et produits contenant de l'amiante
• Lister et localiser les matériaux et produits repérés contenant de l'amiante
• Émettre des conclusions associées aux recommandations

Méthodes et moyens pédagogiques

L'apprenant(e) reçoit avec sa convocation le Livret d'accueil E-Learning afin de suivre avec aisance chaque étape distancielle de sa formation.

> METHODES PEDAGOGIQUES
• Le module E-Learning tutoré présente une démarche pédagogique déductive à travers des séquences transmissives et démonstratives suivies d'exercices progressifs d'apprentissage. Ces séquences peuvent être illustrées par des schémas animés et des vidéos de situations professionnelles.
• Chaque leçon se termine par un questionnaire de reformulation renouvelable. Le cours se clôture par une auto-évaluation scorée et renouvelable, utile à l'entraînement à l'évaluation sommative finale des acquis.
> MOYENS D'ORGANISATION, D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE
• Le module E-learning tutoré est réalisé sur une plate-forme web dédiée et disponible 30 jours en illimité à la date d'envoi du mail fournissant le login et mot de passe individuels.
Accompagnement de l'apprenant(e)
• L'apprenant(e) est suivi(e) par un E-tuteur durant tout le déroulement de sa formation E-Learning. L'E-tuteur réfère au Référent pédagogique (Formateur) toutes les difficultés ou questions d'ordre des connaissances du domaine traité, qui prendra contact (sous 48 heures, jours ouvrés)

avec l'apprenant afin de lui apporter une réponse ou aide pédagogique.
Les échanges avec l'E-Tuteur et le/la Référent(e) pédagogique (Formateur) se déroulent par messagerie privée sur la plate-forme E-Learning ou par téléphone.

Assistance technique

• En cas de difficulté d'utilisation de la plate-forme, l'apprenant(e) est mis(e)en contact avec un(e) Référent(e) technique qui lui apporte une réponse sous 48 heures (jours ouvrés).
Les échanges avec le/la Référent(e) technique se déroulent par la messagerie privée sur la plate-forme E-Learning ou par téléphone.

• Prérequis d'environnement informatique :
L'apprenant(e) doit avoir à sa disposition un ordinateur ou une tablette muni d'une carte son et d'un lecteur multimédia ainsi qu'un accès internet par un navigateur d'une version récente.

> RESSOURCES PEDAGOGIQUES

• Un ensemble de documents complémentaires à l'apprentissage est téléchargeable sur la plate-forme E-Learning.

Qualification Intervenant(e)(s)

- L'E-tuteur est le responsable de la session de formation
- Le Formateur/Formatrice qualifié(e) est un professionnel expérimenté dans les domaines techniques du bâtiment
- Le/la Référent(e) technique pour la partie de la formation en E-Learning est l'administrateur du LMS de la plate-forme

Méthodes et modalités d'évaluation

> EVALUATION DES ACQUIS

• L'évaluation sommative est réalisée à la fin de la formation E-Learning à partir de questions aléatoires à choix multiples basées sur le programme des examens définis dans l'arrêté du 24 décembre 2021.

> MESURE DE LA SATISFACTION DE L'APPRENANT

• Est réalisée en ligne après la formation E-Learning et mesure l'organisation et l'accompagnement de l'apprenant ainsi que la qualité pédagogique des supports E-Learning.

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.

Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation
Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com